



Plaisir le 19 février 2025

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 17 février 2025
(Et vote du nouveau Bureau lors du CA du 18 février 2025)**

- Ouverture de la séance : 23 personnes présentes et 11 pouvoirs.
- Au bilan 34 voix exprimées sur 42 (*adhérents, bénévoles actifs et membres de droit*)

Le dossier d'Assemblée Générale remis en séance avait été mis en ligne deux semaines avant l'assemblée générale, sur le site de l'association. (www.plaisirvestiaire.fr)

Le Président remercie les participants pour leur présence à cette Assemblée Générale et notamment

- M. Guy HANRION Trésorier de CADI & membre du CA du CCAS de la Ville de Plaisir
- Mme Marie-Paule SARDAN Présidente de CADI
- M. Claude HEURDIER Président de Plaisir Solidarité
- Mme Françoise LECAMUS Trésorière de Plaisir Solidarité

La présentation des différents rapports remis aux participants était accompagnée d'une projection d'illustrations et de tableaux de synthèse.

Rappel du BUREAU sortant élu en 2024 :

- Bernard ANSART, Président & Relations extérieures
- Patrick GAUTIER Vice-président & Référent de l'antenne Camille Claudel
- Sylvie DAHOU FIAT Vice-présidente, Secrétariat Général/Sécurité/Bien être au travail
- Nicole ANSART Trésorière & Suivis/Tableaux de bord des activités

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

www.plaisirvestiaire.fr

Avec le soutien de :



Yvelines
Le Département



I. RAPPORT D'ACTIVITES et RAPPORT FINANCIER:

- ⇒ Le dossier complet et détaillé est consultable et téléchargeable sur notre site internet www.plaisirvestiaire.fr
- ⇒ La présentation projetée en séance est également consultable et téléchargeable.

II. RAPPORT MORAL et D'ORIENTATIONS

Lecture faite par le Président du rapport moral (joint en annexe).

QUESTIONS ET VOTES :

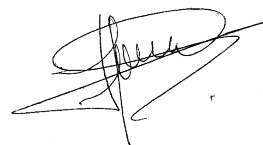
- Rapport d'activité, voté POUR à l'unanimité
- Rapport financier, voté POUR à l'unanimité
- Rapport moral, voté POUR à l'unanimité

III. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Nouvelle candidate** : Elue
 - Mauricette BERAUX
- **Membres du CA en demande de renouvellement** : Réélus
 - Bernard ANSART
 - Patrick GAUTIER
 - Sylvie DAHOU FIAT
 - Nicole ANSART
 - Lucien MENSAH
 - Sylvie LEROI
 - Chantal GAUTIER
- **Membre du CA reconduit**
 - Alain TRENTAROSSO
 - L'AG valide à l'unanimité la composition du nouveau CA.

IV. CLOTURE DE L'AG :

Bernard ANSART clôture l'AG en remerciant les participants et propose de partager un moment de convivialité préparé par l'équipe de « Plaisir Vestiaire ».



V. Election du président et du Bureau (Vote au CA du 18/02/2025)

Etaient présents : Nicole ANSART, Sylvie DAHOU FIAT, Mauricette BEREUX, Sylvie LEROI, Chantal GAUTIER, Lucien MENSAH, Patrick GAUTIER.

Absents excusés : Alain TRENTAROSS (Pouvoir donné à Bernard ANSART)

Mélanie EVEN (Salariée invitée)

Candidat à la Présidence : Bernard ANSART (président sortant)

Réélu à l'unanimité

CANDIDATS AU NOUVEAU BUREAU 2025

Bernard ANSART

Patrick GAUTIER

Sylvie DAHOU FIAT

Nicole ANSART

Le président présente et propose l'organisation du nouveau Bureau.

Bernard ANSART Président

Patrick GAUTIER Vice-Président

& « Référent Antenne de Camille Claudel »

Sylvie DAHOU FIAT Vice-Présidente

Secrétariat général

(Cohésion des antennes, Conditions de travail et bureautique)

& référente Antenne du Valibout

Nicole ANSART Trésorière /Suivi, statistiques des activités, et tableau de bord

Le bureau est élu à l'unanimité

Autres membres bénévoles du CA

Mauricette BEREUX

Lucien MENSAH

Alain TRENTAROSS

Membres salariées

Sylvie LEROI

Chantal GAUTIER


Le Président
Bernard ANSART

Annexes ci-après:

Rapport moral

Feuilles d'émargement (Consultables à l'association)

Assemblée Générale Ordinaire du 17 février 2025.

Rapport moral et d'orientations 2025

Cette année 2025 marque les 25 ans de notre action sociale et solidaire. Le bilan d'activité présenté montre le dynamisme de notre équipe et l'intérêt que nous portent nos bénéficiaires. Nos deux antennes assurent un service 5 jours sur 7, avec une équipe bienveillante, à l'écoute et à la disposition de nos bénéficiaires.

C'est une belle réussite, grâce à une vingtaine de bénévoles et de salariées.

Ce service rendu est possible grâce à une organisation sans cesse adaptée pour répondre aux attentes et besoins, tout en tenant compte des possibilités offertes par nos locaux. En 2025, une grande réorganisation de l'antenne Claudel est engagée, pour mieux gérer l'espace et la présentation, en priorisant le textile et la puériculture.

L'organisation des antennes, le pilotage des projets, le suivi des réalisations, la cohésion de l'équipe et des conditions de travail sont essentiels. Chacun a un rôle à jouer, quelles que soient les compétences requises.

Agir ensemble au bénéfice de chacun. Un grand merci à toute l'équipe.

Sur les critères quantitatifs suivis régulièrement, tous sont en baisse en 2024. Faut-il s'en inquiéter ? Je ne pense pas. Les besoins et attentes restent importants, mais beaucoup ignorent encore nos services. Les ressourceries se multiplient, ainsi que les enseignes commerciales « low cost » et les soldes sont permanentes ; c'est une des réponses aux besoins des plus précaires. **Cependant, l'accueil, l'accompagnement et la bienveillance que nous offrons sont un avantage qui reste apprécié par nombre de nos bénéficiaires.**

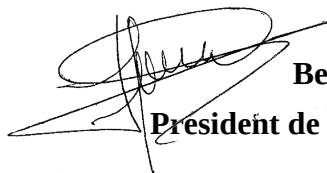
Je suis personnellement satisfait de l'évolution de l'activité couture, qui inclura un moment créatif pour les enfants le mercredi. Notre souhait de créer du lien social se concrétise lors de ces séances, et l'organisation d'expo-ventes des créations produites reconnaît l'investissement de chacun.

Concernant la gestion et les finances de l'association, l'équilibre annuel tenu en 2024 est précaire, malgré une gestion rigoureuse et un dynamisme de l'association. Le contexte financier difficile annoncé par la Ville et le Département des Yvelines se traduit par des subventions historiquement basses. **Nous nous adapterons, mais cela entraînera inévitablement des conséquences sur la masse salariale de 2025.**

Pour améliorer notre autofinancement, nous prévoyons trois lotos au lieu de deux et des moments « Braderies ». Un programme riche et intense tout au long de l'année 2025 mobilisera une grande partie de l'équipe, y compris les salariées sur des temps de bénévolat. **Notre effectif de salariés restera au maximum à 3 personnes.**

Au nom de l'ensemble de l'équipe, je tiens à remercier chaleureusement tous nos adhérents, soutiens, bénévoles et salariés pour leur engagement constant. Votre contribution est indispensable à la réalisation de notre mission. Nous vous assurons de notre détermination à poursuivre nos efforts et à rendre compte de notre action en toute transparence.

Je vous remercie pour votre attention.

 **Bernard ANSART**
Président de Plaisir Vestiaire